

## RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

### La fiche d'inscription

Vous devez :

- bien remplir toutes les rubriques, notamment la **classe** et les **options** qui seront **déterminantes pour le coût du transport**. Toute option ou particularité d'enseignement non précisée peut entraîner un surcoût.
- préciser le **point de montée** et **signer** recto et verso. **La signature vaut acceptation des conditions générales de vente.**

### Les conditions générales de vente

Le **tarif** est noté au **verso de la feuille**.

Vous pouvez régler soit :

- par **prélèvement**, de 1 à 6 prélèvements (le 7 de chaque mois de septembre à février). Joindre un **RIB** et le **mandat de prélèvement**.
- par **chèque**, de 1 à 3 chèques (le 15 de chaque mois). Noter votre échéance au dos des chèques, ainsi que le nom de l'élève et le **libeller à l'ordre de IDEABUS** (porteur du contrat),
- en **espèces** (la totalité au moment de l'inscription).

En cas de cessation, **aucun remboursement ne sera effectué**. (Sauf cas exceptionnel, maladie, déménagement, fin ou changement de scolarité, à compter de la date de réception d'un justificatif et de la carte). Le permis de conduire, les périodes de stage, d'examens ou les voyages scolaires ne sont en aucun cas un motif recevable.

☒ Merci de renvoyer à **Agence CORALIE – 22, ZI de Dioulan – BP 64 – 29140 ROSPORDEN**, la fiche d'inscription, accompagnée de votre règlement et d'une enveloppe timbrée pour 100 gr, à vos noms et adresse pour le **06 juillet 2018 au plus tard**.

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**

La carte vous sera transmise par courrier à partir du 16 août 2018.

## ÊTES-VOUS SUBVENTIONABLE ?

Vous allez à		<i>CONCARNEAU</i>				<i>ROSPORDEN</i>		<i>PONT AVEN</i>		<i>TREGUNC</i>
Vous venez de	Collège Privé	Collège Public	Lycée Privé	Lycée Public	Collège Privé	Collège Public	Collège Privé	Collège Public	Collège Privé	
<i>CONCARNEAU</i>	T	T	T	T	T	T	T	T	T	
<i>ELLIANT</i>	T	T	T	T	T	T	T	T	T	
<i>MELGVEN</i>	T	T	T	T	T	T	T	T	T	
<i>NEVEZ</i>	T	T	T	T	T	T	T	T	T	
<i>PONT AVEN</i>	T	T	T	T	T	T	T	T	T	
<i>ROSPORDEN</i>	T	T	T	T	T	T	T	T	T	
<i>ST YVI</i>	T	T	T	T	T	T	T	T	T	
<i>TOURCH</i>	T	T	T	T	T	T	T	T	T	
<i>TREGUNC</i>	T	T	T	T	T	T	T	T	T	

<i>TARIFS APPLICABLES</i>	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant
T	180 €	120 €	60 €	<i>Gratuit</i>

# Fiche d'inscription aux transports scolaires

*Transport quotidien*

À retourner chez le transporteur avant le	.....06.....07...../.....2018.....
<b>Élève</b>	<i>À remplir par la famille</i>
<p>NOM : .....</p> <p>Prénom : ..... Né(e) le : .....</p> <p>Tél. mobile / SMS : ..... Courriel : .....@.....</p>	

<b>Représentant(s) de l'élève</b>	<i>À remplir par la famille</i>
<p>NOM, Prénom : ..... NOM, Prénom : .....</p> <p>Adresse : ..... Adresse (si différente de la 1ère) : .....</p> <p>.....</p> <p>Commune : ..... Code postal : ..... Commune : ..... Code postal : .....</p> <p>Tél. fixe : ..... Tél. mobile : ..... Tél. fixe : ..... Tél. mobile : .....</p> <p>Courriel : .....@..... Courriel : .....@.....</p>	

<b>Vous serez scolarisé(e)</b>				<i>À remplir par la famille</i>
Établissement fréquenté (Dénomination - ville)	Classe suivie (Section)	Langues étudiées	Option	Réservé a l'administration
		1 2 3		
Autre(s) enfant(s) de la famille demi-pensionnaire(s) et transporté(s) par autocar (hors réseau urbain et SNCF)				
NOM	Prénom	Date de naissance (par ordre décroissant)	Établissement	Classe

<b>À remplir par la famille</b>	<b>À REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR</b>
<p>Date du 1<sup>er</sup> jour de transport : .....</p> <p>Point de montée : .....</p> <p>Signature(s) des représentants de l'élève</p>	<p>Transporteur : VOYAGES LE MEUR EVASION</p> <p style="text-align: center;">ROSPORDEN</p> <p>Libellé de la ligne : .....</p> <p>Numéro de la ligne : .....</p> <p>Point de montée : .....</p>

# RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ ET DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

## Le présent règlement a pour but

- 1 – d'assurer la discipline et la bonne tenue des élèves à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules affectées aux transports scolaires,
- 2 – de prévenir les accidents

## Article 1 – Titre de transport

Tout usager doit être en possession d'un titre de transport qui doit être présenté à la montée ainsi qu'à tout contrôle dans le car. En cas de non présentation de la carte, le conducteur est en droit de demander à l'usager scolaire le paiement d'un titre unitaire, voire de lui refuser l'accès au car.

## Article 2 – A la montée et à la descente

La montée et la descente des élèves doivent s'effectuer avec ordre. Les élèves doivent attendre pour ce faire, l'arrêt complet du véhicule.

Ils doivent être présents avant l'heure de passage ou de départ du car.

**Pour les jeunes enfants (moins de 6 ans)**, il est vivement conseillé pour leur sécurité qu'un parent (ou un adulte mandaté par la famille) les accompagne le matin. Le soir, la présence de cet adulte est **obligatoire** au point d'arrêt de car.

Après la descente ; les élèves ne doivent s'engager sur la chaussée qu'après le départ du car. Ils doivent s'assurer qu'ils peuvent le faire en toute sécurité : ils attendent que le car soit suffisamment éloigné pour que la vue sur la chaussée soit complètement dégagée du côté où le car s'éloigne.

*En cas de règlement particulier aux lieux de descente ou de montée, gares routières par exemple, l'élève est tenu de le respecter.*

## Article 3 – Dans le car

- Les sacs, serviettes, cartables ou paquets de livres doivent être placés sous les sièges ou, lorsqu'ils existent, dans les porte-bagages : le couloir de circulation ainsi que l'accès à la porte de secours doivent rester libres de ces objets.
- Chaque élève doit rester assis à sa place pendant tout le trajet, ne la quitter qu'au moment de la descente et se comporter de manière à ne pas gêner le conducteur, ni distraire de quelque façon que ce soit son attention, ni mettre en cause la sécurité.
- Chaque élève doit s'attacher avec la ceinture de sécurité prévue à cet effet, dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé. Le non port de la ceinture est passible d'une contravention de 4<sup>ème</sup> classe, soit 135€ (pouvant être minorée à 90€)

## Il est interdit notamment :

- de parler au conducteur sans motif valable ;
- de fumer ou d'utiliser la cigarette électronique ;
- d'utiliser des allumettes ou un briquet ;
- de manipuler des objets tranchants (cutters, couteaux, ciseaux...) ;
- de jouer, de crier, de projeter quoi que ce soit ;
- de toucher les poignées, serrures ou dispositifs d'ouverture des portes ainsi que les issues de secours ;
- de se pencher en dehors ;
- de manipuler des objets dangereux dans le car.

## Article 4 – Sanctions

En cas de non respect du présent règlement, les sanctions suivantes sont applicables :

- avertissement adressé aux parents ou à l'élève majeur ;
- exclusion temporaire de courte durée n'excédant par quinze jours ;
- exclusion de plus longue durée ou définitive prononcée par le Président du **Concarneau Cornouaille Agglomération**.

Toute détérioration commise par les élèves à l'intérieur d'un car affecté aux transports scolaires engage la responsabilité des parents si l'élève est mineur ou leur propre responsabilité s'ils sont majeurs.

Date : ..... / ..... / .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

**Le représentant légal de l'élève**

**L'élève**

# MANDAT de Prélèvement SEPA



Référence Unique du Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez les Voyages Le Meur à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions des Voyages Le Meur. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veuillez compléter les champs marqués \*

**Votre Nom** \* .....  
Nom / Prénoms du débiteur

**Votre adresse** \* .....  
Numéro et nom de la rue  
\* .....  
Code Postal Ville

\* F R A N C E .....  
Pays

**Les coordonnées de votre compte** \* .....  
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

\* .....  
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)

**Nom du créancier** \* **IDEABUS**  
Nom du créancier

**I.C.S** \* F | R | 8 | 6 | Z | Z | Z | 8 | 5 | 4 | 3 | 9 | 0 | .....  
Identifiant Créancier SEPA

\* 9 rue Lucien Vidie  
Numéro et nom de la rue

\* 2 | 9 | 9 | 0 | 0 ..... \* **CONCARNEAU**  
Code Postal Ville

\* F R A N C E .....  
Pays

**Type de paiement :** \* Paiement récurrent / répétitif  Paiement ponctuel

**Signé à** \* .....  
Lieu Date

**Signature(s) :** \* **Veillez signer ici**

Note: Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la SARL OCELORN – route de Saint Pol 29400 Landivisiau - au titre de renseignements pour le transport scolaire. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux Conseil Régional de Bretagne. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : info@ocelorn.com »

A retourner à :  
**Agence Coralie**  
22 ZI Dioulan  
BP 64  
29140 ROSPORDEN

Prière de nous retourner ce mandat de prélèvement signé,  
en y joignant obligatoirement un **RIB/IBAN**

**Nom et Prénom de l'élève :** .....

**Mode de règlement :** Prélèvement au 7 de chaque mois (de **1 à 6 maximum**)

**Mois d'échéance :** Sept  Oct  Nov  Déc  Janv  Fév